

Sms

Numéro 27 - 2017

www.saintmitrelesremparts.fr

Saint Mitre
au rythme
des Saisons



Le bulletin des Saint-Mitréens

Hiver

Jeudi 26 octobre

Repas des Séniors au Gymnase



2018

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

GYMNASE RENÉ
JAURAS | SAMEDI 13/01
à partir de 17h



p.8 p.9 **DOSSIER**
Création d'un
Ecoquartier
ZAC de
l'Anglon

p.10 **PORTRAITS**
Patrice STAIANO
François SANTOS

p.12 **VIVRE ENSEMBLE**
Collecte des **déchets**
ménagers

p.13 **AGIR**
pour **l'emploi**
et le **logement**

Sommaire #27

2 / Édito du Maire

3 / Invitation à la Cérémonie des Vœux du Maire 2018

4-5 / Retour en MMS

6 / Zoom Asso

7 / Zoom Eco

8-9 / Dossier : Création d'un écoquartier ZAC de l'Anglon

10 / Zoom portraits

11 / Patrimoine IPIL

12 / Vivre ensemble : collecte des déchets ménagers

13/ Agir pour l'emploi et le logement

14 / Travaux

15 / Brèves et textos

16 / Permis de construire

17 / Conseil Municipal et état civil

18/ Expression libre

19-20/ Agenda

Le Maire reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Contact : 04 42 80 92 76

Les adjoints tiennent des permanences, voir sur www.saintmitrelesremparts.fr



Consultez nos pages Facebook :
Ville de Saint Mitre les Remparts
La Manare
Bibliothèque Charles Rostaing

SmS, le bulletin des Saint-Mitréens n°27,
numéro décembre 2017
www.saintmitrelesremparts.fr

Directrice de publication : Béatrice ALIPHAT
Rédaction : Service Communication
Crédits photos : Saint Mitre Informations, Services
Techniques, les élus, les clubs et associations,
Jérôme Bousquet, Denis Castro.

Réalisation : 2B PRINT
Tirage : 3000 exemplaires
Périodicité : au rythme des saisons
Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2017
N° d'ISSN : 1636-1652
Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : 2B Print, Chemin de la Desserte,
33 ZA de la Haute Bédoule, BP 47, 13240 Septèmes-
les-Vallons

L'Édito

2017 s'achève

Une année s'achève et je voudrais en profiter pour remercier tous ceux qui, dans nos équipes d'élus et d'agents, ont contribué, aussi bien dans les tâches quotidiennes que dans les projets plus conséquents, aux avancées dans la direction fixée, guidée par l'intérêt général.



Pose de la première pierre de la Crèche Libellule

Par ailleurs, je vous laisse vous interroger sur l'improbable association récente de quelques opposants à la majorité municipale pour défendre les intérêts d'agents communaux qui ne se positionnent pas dans l'esprit de cet intérêt général du service public. Ne faudrait-il pas plutôt y voir un acharnement organisé, de ceux qui usent et abusent de démagogie, contre la personne du Maire ? Pourtant le seul objectif de la Municipalité est d'assurer de l'équité dans le traitement des agents dans le respect du statut de la fonction publique, tout en se conformant aux règles fixées par l'Etat. Etat qui impose la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire pour les fonctionnaires territoriaux et qui durcit ses positions sur les finances communales. Il faut savoir que c'est dans ce contexte, qu'avec mon équipe, nous œuvrons tous les jours pour vous proposer encore les meilleurs services au quotidien.

Je voudrais aussi faire taire une rumeur qui dit que la crèche Pin'Prunelle va fermer ou être déléguée à un prestataire privé. Non, les 2 crèches existantes sont et resteront communales. Elles arrivent par contre à saturation et la 3^e crèche qui est aménagée à la ZAC est un partenariat public-privé qui proposera 25 places supplémentaires sur la commune, aux mêmes tarifs que nos deux crèches publiques, dont 7 places réservées par la ville.

Enfin, je voudrais remercier les habitants qui ont fourni un travail constructif et imaginatif lors des ateliers participatifs pour notre futur Ecoquartier de l'Anglon. Retrouvez un aperçu de leurs productions et l'avancement du projet en pages 8 et 9.

Dans ce numéro, vous pourrez découvrir de nouvelles adresses dans les Zooms Asso et Zoom Eco, ainsi que les calvaires peut-être méconnus dans la rubrique IPIL. Des portraits vous parleront de deux Saint-Mitréens remarquables. Des actions pour le logement et l'emploi en partenariat avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur vous sont également présentées page 13.

Je vous souhaite une bonne lecture et surtout des fêtes de fin d'année agréables et sereines en compagnie des personnes qui vous sont chères. Je vous donne rendez-vous, entre autres, le 13 janvier pour vous présenter mes vœux pour 2018 dans une forme originale et partagée.

Joyeux Noël à toutes et tous !

Bien sincèrement,

Béatrice ALIPHAT

Maire de Saint Mitre les Remparts

Conseillère Métropolitaine Aix-Marseille-Provence et

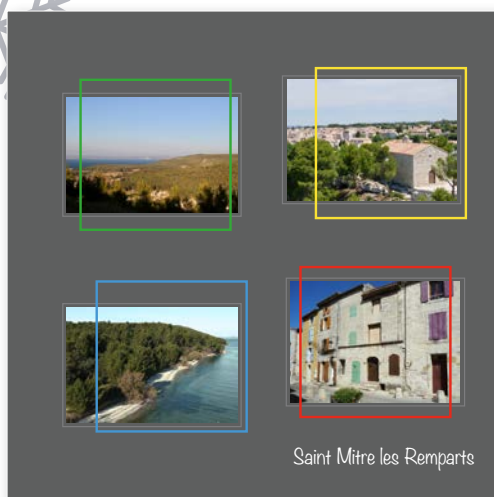
Membre du Bureau, déléguée à l'Industrie et aux Réseaux d'Énergie

Conseillère Régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur

MEILLEURS VOEUX POUR 2018 !

« Pour ce nouvel an, un vœu me tient à cœur :
Soyons lucides et visionnaires aujourd'hui, pour que
nos engagements protègent les générations à venir ! »

Béatrice Aliphat



Madame le Maire Béatrice ALIPHAT et les membres du Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier à la

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

GYMNASE
RENÉ
JAURAS

SAMEDI 13/01
à partir de 17h

17h00 : Accueil

18h00 : Introduction musicale par l'Ecole
Municipale de Musique

18h15 : Discours de Madame le Maire

19h00 : Remise de Médailles de la Ville

19h15 : Spectacle de l'ensemble
Chante-Lyre

19h30 : Cocktail et rétrospective 2017

Retour en MMS



LA BIBLIOTHÈQUE 9 SEPT.

Exposition de la LPO sur la biodiversité de l'Etang de Berre



JOURNÉE DU PATRIMOINE 16-17 SEPT.

Exposition et visite du centre ancien



LA MANARE 6 OCT.

Spectacle PEP BOU



CENTRE-VILLE 8 OCT.

Fête de l'Abeille



ESPLANADE VAILLANT 8 OCT.

Fête de la Science avec les Petits Débrouillards



Opération Brioches 8 OCT.

de la Chrysalide



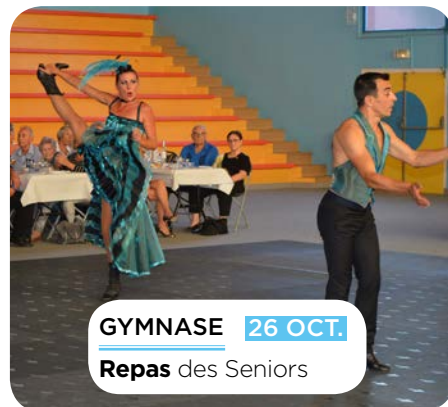
RÉUNION PUBLIQUE 17 OCT.

Irrigation de la plaine de Massane avec la Société du Canal de Provence



LA BIBLIOTHÈQUE 21 OCT.

Atelier sur l'univers de Minetest à l'Espace Public Numérique



GYMNASE 26 OCT.

Repas des Seniors



LA MANARE 20 OCT.

Concert de Jean-Charles Wery auteur compositeur interprète Saint-Mitréen



LA BIBLIOTHÈQUE 31 OCT.

Atelier de construction et spectacle par la Compagnie « Le Bazar Palace »



GYMNASÉ 3 NOV.

Concert caritatif au profit de l'association « Pour les beaux yeux d'Emma » organisé par Jean-Charles Wery



Commémoration de l'armistice de 1918 avec la participation des élèves de CM2 de l'école Rostand **11 NOV.**



LA MANARE 24 NOV.
Jazz d'automne



LA BIBLIOTHÈQUE 18 NOV.
Fab Lab Temporaire à l'Espace Public Numérique



LA BIBLIOTHÈQUE 25 NOV.
Conférence sur les violences faites aux femmes



LA BIBLIOTHÈQUE 7 NOV.
Conférence sur Albert Londres



LA MANARE 19 NOV.
Remise des prix du Festival International du Film Indépendant



LA BIBLIOTHÈQUE 10 NOV.
Vernissage de l'exposition « Vies de scènes » de Jérôme Bousquet



LA MANARE 20 au 25 NOV.
Exposition de l'association JAIME



LA MANARE 18 NOV.
Spectacle scolaire « Trio Bambou Orchestra »

Remise des Trophées

Inauguration des nouveaux locaux des clubs d'Athlétisme et de Football

L'inauguration des nouveaux locaux a eu lieu le 25 octobre dernier en présence de Madame le Maire Béatrice Aliphat, de Philippe Bourchet et des responsables des clubs concernés.



L'OMCA Athlétisme dispose ainsi de nouveaux locaux fonctionnels dans l'ancien bâtiment du CCFF qui a été restructuré pour un montant d'environ 129 000 €. L'étanchéité du toit a été refaite, l'eau potable a été amenée et l'aménagement intérieur accueille un

bureau (28 m²), des vestiaires, douches et toilettes (39 m²), un local de rangement (26 m²) et des locaux techniques. La mise aux normes du cheminement pour PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sera réalisée dans le cadre de futurs travaux.

Le local du Football a quant à lui reçu



une extension de 40m2 pour le stockage de matériel des différentes catégories. L'aménagement intérieur comporte un bureau (20 m²), une salle d'accueil (28 m²) et un local d'archives (10 m²). Le réseau d'eaux usées a également été mis aux normes. Le montant total des travaux s'élève à environ 97 000 €. Ce bâtiment est accessible aux PMR depuis le parking d'entrée du stade.

Domaine de Calieux, espace de réception



Sabine et Lydie se sont données pour mission de faire renaître ce domaine et ont créé une association pour promouvoir l'activité culturelle et artistique dans cet espace.

Des soirées zumba, salsa, des après-midi dansants seront organisés.

Deux espaces sont proposés à la location pour des événements familiaux, professionnels ou associatifs (mariage, baptême, conférences, repas de fin d'année, expositions, formations...) :

- une salle avec terrasse pouvant accueillir 110 personnes
- une salle de coworking pour 10 à 15 personnes.

Contact : Domaine de Calieux, 39 chemin de Calieux – 06 10 47 36 45 – contact@domaine-de-calieux.fr

Internet : www.domaine-de-calieux.fr - Facebook Domaine de Calieux

Trophées sportifs 2017

Le 25 octobre au gymnase René Jauras, Béatrice Aliphat a également eu l'honneur de féliciter les sportifs et de leur remettre les trophées 2017, en présence d'élus, de membres des clubs et de parents de jeunes sportifs.

Nous félicitons encore tous ceux qui se sont distingués en 2017 par des performances régionales ou nationales :

- l'équipe U17 féminine de football qui a terminé 2e de son groupe en demi-finale de la coupe de Provence,
- la jeune équipe (moins de 10 ans) du SMR XV-Rugby, vainqueur du tournoi régional à Avignon,
- les athlètes de l'OMCA athlétisme qui ont battu 33 records de club cette année ; 6 d'entre eux se sont qualifiés pour diverses épreuves de championnat de France, avec un record de France en 400 mètres.

Micro-Ostéo Digitale



Cathy STAÏANO vient d'ouvrir un cabinet de micro-ostéo digitale Allée de la Plage d'Arthur à Massane.

La micro-ostéo digitale® est une approche douce et efficace qui peut résoudre un grand nombre de situations douloureuses, sciatique, arthrose, arthrite ainsi que tout déséquilibre lié au stress tel que l'anxiété, certaines formes de déprime et les troubles du sommeil.

Cette technique permet de restituer le mouvement respiratoire primaire pour corriger l'aspect positionnel des pièces osseuses, ce qui a pour résultat de redonner au corps toutes ses capacités d'adaptabilité.

Dans la grande majorité des cas, après 1 à 2 séances de micro-ostéo digitale®, le corps reprend le chemin de la liberté, de l'adaptabilité.

Contact : Cathy STAÏANO - 406 allée de la Plage d'Arthur - 06 68 91 15 23 - thycal13@hotmail.com - **Facebook :** Cathy Staiano Micro Ostéo Digitale Saint Mitre les Remparts 13

Boutique Éphémère

Place Neuve, dans l'ancien local de la Police Municipale

Pendant les mois de janvier, février et mars, la boutique sera occupée par F. SUPPO ASSURANCES

F. SUPPO ASSURANCES c'est plus de 25 ans de présence à vos côtés.

Forts de leur attachement local, de leur expérience et de leur expertise, ils seront présents **du Lundi au Vendredi de 9h à 12h** à la Boutique Éphémère, ainsi que les après-midis sur rendez-vous uniquement.

Les devis sont gratuits : Habitations, Mutuelle, Epargne, Garanties des accidents de la Vie, Protection Juridique, Automobiles, TOUS contrats pour professionnels et entreprises. D'agréables surprises vous attendent de Janvier à fin Mars !



Contact : 04.42.05.04.04 ou fsuppo@agence.generalif.fr

Crèche Libellule à la ZAC des étangs



Denis BARROERO, adjoint à l'Education et à la Jeunesse, posant la première pierre

La pose de la première pierre de la future crèche Libellule a eu lieu à la ZAC des étangs le 14 novembre dernier. Construite par Crèches de France, cette structure offrira 25 berceaux à des tarifs identiques aux crèches publiques. Sur ces 20 places, 7 sont réservées par la Ville de Saint Mitre les Remparts pour venir compléter l'offre de nos 2 crèches actuelles, qui restent publiques.

L'ouverture est prévue aux alentours de mi-2018.

Renseignement et pré-réservation : Natacha FRENEAUX - 01 84 79 27 67
n.freneaux@crechesdefrance.com.

DOSSIER : Création d'un

La zone de l'Anglon a été définie au plan Local d'Urbanisme comme une Orientation d'Aménagement Programmé. Elle constitue la première zone que la Municipalité a décidé d'aménager sous la forme d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). L'objectif est de réaliser un quartier aux fonctions variées intégrant environ 300 logements, un nouveau groupe scolaire, des commerces et des services de proximité ainsi qu'un équipement sportif. Nous félicitons encore tous ceux qui se sont distingués en 2017 par des performances régionales ou nationales :

Une ZAC, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une procédure qui donne le cadre de travail depuis les études préalables jusqu'à la commercialisation des bâtiments finis. Les différentes phases sont résumées dans le tableau ci-dessous ? Nous en sommes actuellement au tout début du projet, dans la phase d'études préalables.

Le collège privé, pour lequel notre partenaire envisage une construction dans un délai beaucoup plus court, a de ce fait, été retiré du projet l'Anglon, pour se construire, de façon indépendante et plus rapide, sur un autre terrain de la commune.

Phase d'Etudes préalables

- Définition du programme et du périmètre de la ZAC
- Analyse de la faisabilité technique et économique
- Concertation de la population et des Personnes Publiques Associées
- Rédaction du cahier des charges, intégrant les demandes liées à l'Eco, pour le choix de l'aménageur

Approbation du dossier de création

Phase pré-opérationnelle

- Choix de l'aménageur
- Finalisation de plan masse et du programme
- Modalités prévisionnelles de financement

Approbation du dossier de réalisation et du programme des équipements publics

Phase opérationnelle

- Acquisitions foncières (si nécessaire)
- Désignation des maîtres d'œuvre
- Elaboration du cahier des charges de cession de terrains et des cahiers de prescriptions et recommandations
- Suivi global (technique, économique, commercial, etc)

Travaux d'aménagement puis commercialisation

Un ECOQUARTIER, pour quoi faire ?

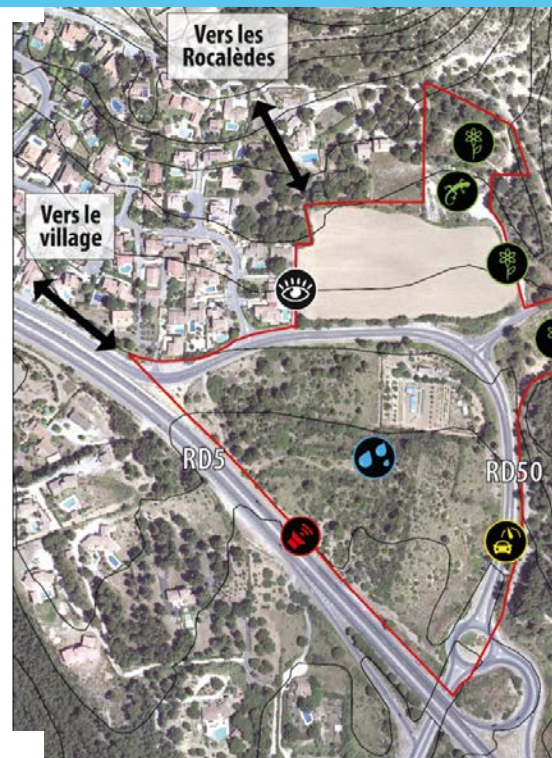
La démarche EcoQuartier est basée sur les principes du développement durable.

L'objectif à Saint Mitre les Remparts est de valoriser l'image de la commune en réalisant un projet exemplaire qui améliore le cadre de vie des habitants actuels et futurs et qui concilie le développement urbain avec la préservation des espaces naturels et agricoles, le respect de la biodiversité et les

économies d'énergie.

L'obtention du label EcoQuartier se décline en 4 étapes: la signature de la charte, l'EcoQuartier en chantier, l'EcoQuartier livré et l'EcoQuartier confirmé. Nous en sommes à la phase 1.

Quelques exemples dans la région : la Maille II à Miramas, le Grand Coudoux, le quartier historique de Forcalquier.



La zone d'étude - c

Les partis d'aménagement participatifs

2 solutions pour la desserte principale du quartier

- La modification du profil des voies (RD50 et RD52) et la réduction des vitesses, pour passer de voies « routières » à des voies urbaines, apaisées, sécurisées pour les piétons et les cyclistes...
- Le maillage mode doux de l'ensemble du quartier, notamment pour rejoindre l'Est du quartier

2 solutions pour les espaces publics et commerciaux

- Des commerces et/ou services qui doivent refléter l'esprit du quartier : partage, mutualisation, ...
- La volonté d'une centralité à la fois récréative et commerciale

3 solutions pour les équipements (groupe scolaire)

- La proximité immédiate du groupe scolaire et de l'équipement sportif
- Un accès sécurisé aux équipements par tous les modes de déplacement confondus (bus, modes doux et voitures)



écoquartier ZAC de l'Anglon



contraintes et enjeux

ayant émergé des ateliers

er avec 2 invariants :



ces et services de proximité avec 2 invariants :



re, équipement sportif) avec 2 invariants :



La concertation à plusieurs niveaux

1- Les ateliers participatifs



Suite à un appel à participation, un groupe d'habitants de la commune s'est porté volontaire pour participer à des ateliers. Le bureau d'études Cyclades et l'agence d'architecture Map étaient également présents à certains de ces ateliers pour apporter un point de vue technique.

Les participants ont été littéralement mis dans la peau d'une équipe de conception et ont dû dessiner les principes du futur quartier, c'est-à-dire positionner les voies (routières, piétonnes, cyclables), les espaces publics, les équipements, les commerces, les bassins de rétention des eaux pluviales... Ils ont été productifs et ont élaboré 7 scénarios avec des idées nouvelles et originales.

Leurs principales préoccupations étaient :

- l'intérêt général : penser ce quartier à l'échelle de la commune pour qu'il s'intègre et qu'il respecte la qualité de vie ; réconcilier les modes de vie individuels et le partage avec les autres habitants,
- les déplacements : minimiser la place de la voiture, prévoir les transports collectifs et les liaisons modes doux (piétons, vélos...),
- les économies d'énergie : favoriser la production locale d'énergie, minimiser l'empreinte carbone du quartier,
- la protection de l'environnement : respecter les espaces de biodiversité, respecter la qualité des eaux et créer des espaces verts.

Enfin les participants ont tiré de leurs scénarios des partis d'aménagement. (Voir encadré ci-contre)

2- La réunion publique



Les participants et les cabinets d'études ont présenté le résultat de leurs travaux le 15 novembre dernier à la salle polyvalente de Varage, pour recueillir l'avis des personnes présentes et répondre à leurs questions.

3- Le cahier d'observations et la boîte à idées

Comme pour le PLU, les documents présentés en réunion publique sont consultables en mairie. Sont aussi disponibles des informations sur la démarche EcoQuartier et la procédure de ZAC. Vous pouvez utiliser le cahier d'observations et la boîte à idées pour donner votre avis ou vos idées et poser vos questions.

Prochaine étape

Les ateliers participatifs vont se poursuivre début 2018 en se focalisant cette fois sur les partis architecturaux. Les personnes qui le désirent peuvent rejoindre le groupe de travail **en s'inscrivant au Service Urbanisme (04 42 80 98 41)**. D'autres réunions publiques suivront pour vous informer des avancements du projet.

Zoom Portraits



Patrice STAÏANO



François SANTOS

Patrice STAÏANO, Lieutenant de Louverie

Baigné depuis sa plus jeune enfance dans le monde de la chasse, c'est naturellement que Patrice Staïano s'est porté volontaire en 2004 pour entrer dans la Louveterie. Le Lieutenant de Louveterie est un agent de l'Etat, nommé par le Préfet pour 5 ans et assermenté. Des critères sont exigés pour pouvoir exercer cette fonction, comme notamment jouir de ses droits civiques, posséder un permis de chasse depuis plus de 5 ans, connaître les mœurs des animaux sauvages, la législation de la chasse et les règles de sécurité, suivre des formations « loups »...

La Louveterie a été créée en 813 par Charlemagne pour protéger les populations contre les loups. Aujourd'hui, la mission principale du Lieutenant de Louveterie n'est bien sûr plus la régulation du loup, mais ses fonctions sont étendues à toute la faune, protégée ou non, sauvage ou domestique, qui peut menacer les activités humaines.

« Dans le cadre de nos fonctions, explique Patrice Staïano, nous sommes habilités à relever toutes les infractions relatives à la

chasse, nous devons donc porter une tenue réglementaire avec l'insigne de la Louveterie et avoir sur nous notre commission préfectorale. Tous les frais d'habillement, de déplacements, d'assurance sont à notre charge. Nous sommes des bénévoles. Nous devons aussi entretenir au moins 4 chiens réservés à la chasse au sanglier et 2 pour le renard ».

Les Bouches-du-Rhône sont divisées en 10 circonscriptions ayant chacune un Lieutenant de Louveterie. Les Lieutenants s'entraident et il arrive fréquemment que Patrice Staïano intervienne dans d'autres départements, « surtout lorsque nous devons faire des tirs de nuit pour préserver des cultures ou des zones de loisirs des dégâts de sangliers ». « Pour ces interventions, les particuliers contactent soit la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), soit le Lieutenant de Louveterie directement. Dans tous les cas, la DDTM nous fait un ordre de mission et nous devons faire un compte-rendu de chaque intervention ». Toute personne qui rencontre un problème avec un

animal peut donc appeler notre Lieutenant de Louveterie. Il se rendra sur place, jugera de la dangerosité de la situation et donnera des conseils.

Les Lieutenants de Louveterie sont chargés des battues administratives et de la police de la chasse : lutte contre le braconnage, respect des règles... Dans notre commune, 44 sangliers ont été prélevés en 2016 et 15 en 2017. Patrice Staïano met en garde les propriétaires de chiens qui peuvent se retrouver face à des sangliers et ne plus être maîtres de leur animal s'il n'est pas tenu en laisse.

Patrice Staïano est également Président de l'Association des Chasseurs de Saint-Mitre les Remparts. Cet amoureux du terroir qui connaît la commune comme sa poche, aime rappeler aux gestionnaires des massifs que les chasseurs jouent un rôle important pour la faune et la flore, en entretenant des pistes incendie, en créant des points d'eau, en faisant des lâchers d'animaux afin de maintenir un équilibre dans la chaîne alimentaire.

François SANTOS, lauréat de la Médaille du Dévouement Universel

C'est loin d'être la première – François Santos a obtenu de nombreuses récompenses dont celle de Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1991 - et ce n'est sûrement pas la dernière ! Parrainé par le Président Régional du Don du Sang, François Santos a été décoré le 29 octobre dernier de la médaille du Dévouement Universel. Cette association, totalement neutre, poursuit trois buts : honorer toute personne qui pratique le bien bénévolement, rassembler les générations et les énergies pour une meilleure efficacité dans l'action humanitaire, remettre des dons aux personnes et aux associations caritatives les plus méritantes.

Pratiquer le bien, c'est le leitmotiv qui rythme la vie de ce bénévole depuis au moins 50 ans. En 1967, il est entré dans les équipes de secouristes de la Croix Rouge et a participé à la création de l'Amicale des Donneurs de Sang de Croix Sainte. Ce fut alors le début d'un enchaînement d'actions et de fonctions au sein de ces deux entités.

Pour la Croix Rouge, François Santos a accumulé les diplômes jusqu'à devenir Cadre en Situation d'Exception et il a été successivement Directeur Départemental de la Formation et Directeur Départemental de l'Urgence. Ayant atteint le nombre maximum d'année de Présidence de l'Unité Locale D'Istres Ouest Provence, il a été pendant 8 ans Vice-Président. Depuis début 2017, il a été réélu Président de l'Unité Locale et forme actuellement un jeune successeur. Il est également Vice-Président du Conseil d'Administration Départemental. Au niveau opérationnel, il a été, entre autres, cadre du PC lors des inondations du Vaucluse, chef des opérations du « Riz pour la Somalie », directeur des expéditions lors de l'Opération Kosovo, directeur des Secours lors des inondations d'Arles et des feux de Vitrolles.

Au niveau du Don du Sang, François Santos a été notamment Président de l'Amicale de Saint-Mitre les Remparts, Président de l'Union

Départementale des Bouches-du-Rhône, Président du Conseil d'Administration de la Région PACA et Administrateur National de la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles (dont 16 ans Vice-président National chargé de la commission administrative). Il reste à ce jour Vice-Président des instances communale, départementale et régionale. Tout ceci en parallèle d'une vie professionnelle tout autant remplie. « Je me demande comment je faisais, avoue-t-il, mais je ne regrette rien. L'important, c'est de faire les choses avec le cœur ».

Sa plus grande satisfaction : réussir à faire reprendre sa respiration à une personne en arrêt. Son plus grand plaisir : la formation, qu'il met d'ailleurs en pratique pour pouvoir passer la main en étant rassuré sur la suite. Mais il souhaite rester présent aux côtés des futurs responsables : « le jour où vous ne me verrez plus, inquiétez-vous ! », conclut-il.

Nous saluons ces deux Saint-Mitréens, bénévoles et passionnés, qui ont donné et donnent toujours beaucoup de leur temps et de leur énergie dans leurs domaines respectifs. Nous les remercions pour leur dévouement et les félicitons sincèrement !

Zoom Patrimoine IPIL*

*Inventaire du Patrimoine d'Interêt Local

Étang de Berre vu depuis le canal de Saint Mitre à Varage

LES VUES FILTRES A TRAVERS LES PINS



Le pin a une place prépondérante dans le paysage saint-mitréen. En plusieurs endroits du territoire les vues sont filtrées à travers les grands pins.

Depuis le site de Saint-Blaise, l'étang de Lavalduc est dissimulé derrière une pinède qui laisse juste entrevoir le rose de l'étang.

Vers Varage, c'est l'étang de Berre dont le bleu constitue le second plan des vues, que les pins strient verticalement.



Les préconisations du Plan Local d'Urbanisme sont les suivantes :

Conservation du caractère naturel des milieux.

Contrôle strict de l'intégration et de l'accompagnement paysager des projets, des constructions existantes et leurs possibles extensions à venir.

LES CALVAIRES

Situés à différents endroits des nouveaux quartiers, les calvaires ont des intérêts historique et culturel et sont référencées comme « à préserver » dans le Plan Local d'Urbanisme.



➤ **La croix d'Aymard**, située dans la rue du même nom, date de 1722 et a été restaurée en 1993. Elle marque une croisée de chemins. Autrefois mise en valeur par sa position en belvédère (la photo ci-contre date des années 1960), la croix d'Aymard est aujourd'hui cernée de constructions. Divers éléments disgracieux (murets, grilles métalliques...) sont venus altérer l'environnement de ce calvaire.



➤ **La Croix des plaines dite «de Massane»** symbolise le début de la voie romaine menant à la source de la Fontaine du Loup. Elle est un peu perdue dans la végétation au bout du boulevard de la Fontaine du Loup et pourrait être mieux mise en valeur.



➤ Enfin, à l'intersection entre le chemin du Crépon et celui des Calieux, se trouve **une croix dissimulée derrière un grillage parmi les arbres**. Elle est pratiquement imperceptible, cachée à la pointe d'une parcelle privée

Vivre ensemble

Collecte des ordures ménagères : un service pour tous !

Une opération de Police Municipale a été menée du 2 au 13 octobre 2017

Quelques rappels

L'opération a été annoncée sur le site internet et la page Facebook de la ville pour que les habitants ne soient pas « surpris ». Suite à cette annonce et aux nombreux commentaires qu'elle a suscités sur Facebook, rappelons d'abord quelques éléments :

➤ La collecte des ordures ménagères est assurée par le Conseil de Territoire (Métropole) et l'était, avant la mise en place de la Métropole, par la CAPM (Communauté d'Agglomérations du Pays de martigues).

➤ La taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui figure sur les avis de taxes foncières, est versée directement à la Métropole, et non à la commune. Elle est ensuite reversée à la Régie qui assure le service.

➤ Les ramassages des ordures ménagères ont lieu :

- Tous les jours y compris le dimanche pour le centre-ville, passage d'un petit camion,
- Le lundi et le jeudi pour les quartiers jouxtant le centre-ville,
- Le mardi et le vendredi pour Varage, Massane et les écarts.

➤ La collecte des déchets ménagers est un service public dû aux habitants.

➤ Les agents de la collecte ont le droit d'être respectés.

➤ Les agents de la collecte déposent systématiquement un papier pour avertir les personnes concernées en cas de stationnement ou de végétation gênant le passage des camions. Ils transmettent cette information à la Police Municipale.

➤ Le stationnement est interdit sur la bande passante des rues.

Le bilan de l'opération

Le bilan des 2 semaines d'intervention de la Police Municipale a été globalement positif. Seuls 2 verbalisations ont été nécessaires pour des véhicules en stationnement gênant. Par ailleurs, toutes les poubelles ont pu être ramassées correctement.

Il est bien évident que la présence policière a eu un effet dissuasif et a permis ce bilan positif. La prévention prime sur la répression et les actions de polices visent d'abord au changement des comportements.

La poursuite des actions

Les actions de la Municipalité ne vont pas s'arrêter là, bien au contraire :

➤ Des passages ponctuels de la Police Municipale aux heures de collecte seront faits régulièrement et, cette fois, sans communication préalable. Les véhicules gênants pourront être verbalisés ou mis en fourrière.

➤ Un courrier va être adressé par Madame le Maire au Responsable de la Collecte pour lui demander des améliorations du service afin de garantir l'égalité du service public pour tous, certains habitants ne devant pas être pénalisés par le manque de civisme de quelques-uns.

Les habitants aussi peuvent être parties prenantes et aider à l'amélioration du système en signalant, aussi précisément que possible, les dysfonctionnements qu'ils pourraient constater :

➤ **si cela concerne un stationnement gênant le passage des camions ou de la végétation gênante, s'adresser directement à la Police Municipale – Rue Bellefont – 04 42 49 91 72 policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr**



➤ **si cela concerne la qualité du ramassage (poubelles non ramassées, cassées, vitesse des camions...), s'adresser directement au Service de la Collecte des Ordures Ménagères – Atelier Nord de Croix—Sainte, Avenue Charles Moulet, 13500 Martigues - 04 42 13 25 60 - collecte@ampmetropole.fr et transmettre toujours une copie à la Police Municipale.**

Le but est toujours d'assurer la collecte des déchets ménagers pour tous les habitants, de maintenir la salubrité et la tranquillité publique. Etant donné la fréquence des collectes, cet objectif doit pouvoir être largement atteint, d'autant mieux si chacun se montre responsable et citoyen.





Ce Forum Emploi s'inscrivait dans l'opération régionale « **48h pour l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur** » qui regroupait plus de 80 événements sur toute la région et que Madame le Maire a largement soutenu dans le cadre de son mandat de Conseillère Régionale. Ces événements visent à favoriser la rencontre directe entre les demandeurs d'emploi et les entreprises et à sensibiliser à de nouveaux modes de recrutement basés sur l'approche par compétences.

Ainsi la ville de Saint Mitre les Remparts a organisé ce forum en partenariat avec le **Pôle Emploi**, la **Mission Locale** et le **Plie** dans le but de créer des rencontres fertiles entre les demandeurs d'emploi, les entreprises qui recrutent et les partenaires qui proposent des aides et des conseils.

Cette manifestation s'est avérée être un franc succès. La fréquentation a quadruplé par rapport à la précédente édition de février dernier avec la visite de **193 demandeurs d'emploi dont 63 Saint-Mitréens**.



Le Pôle Emploi, la Mission Locale, les Chantiers d'Insertion, des Sociétés d'Intérim ainsi qu'une douzaine d'entreprises (commerce, aide à la personne, immobilier, restauration, entretien, BTP) étaient présents et ont permis aux demandeurs d'emploi de repartir avec des informations, des conseils, des orientations pour des formations et des rendez-vous pour des entretiens d'embauche.

Les Espaces Publics Numériques du Pays de Martigues ont également répondu présents à l'appel et ont mis à disposition des ordinateurs pour aider à l'élaboration des CV et accéder aux offres d'emploi.

Les retours des participants et des visiteurs ont été très positifs et montrent que ce type de rencontre répond vraiment à une demande à la fois des recruteurs et des demandeurs d'emploi.

Madame le Maire et Madame De Figueiredo, adjointe aux affaires sociales, remercient vivement l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la réussite de cette initiative.

AGIR POUR LE LOGEMENT

Louez en toute sécurité avec le dispositif SOLIHA Provence



SOLIHA Provence (nouveau nom du PACT des Bouches du Rhône) accompagne les propriétaires bailleurs dans la mise en location de leurs logements sur toute la Région PACA et avec laquelle notre ville est partenaire.

Ce dispositif, garanti par l'État, vous permet de louer votre bien directement à SOLIHA Provence, qui y loge une famille aux revenus modestes dans le cadre d'un bail de sous-location. SOLIHA Provence devient, de fait, votre locataire. C'est SOLIHA Provence qui vous verse le loyer et qui vous garantit le bon entretien de votre logement.

Un dispositif Gagnant / Gagnant :

Si vous confiez votre logement à SOLIHA Provence, vous acceptez de pratiquer un loyer conventionné (plafond de loyer défini par l'Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat selon votre commune). **En contrepartie, vous bénéficiez d'un abattement fiscal pouvant aller jusqu'à 85% de vos revenus locatifs et d'une prime de 1000 € à la signature du bail de location avec SOLIHA.**

3 avantages pour le propriétaire bailleur :

➤ **La sécurité** : Vous signez le bail de location avec SOLIHA Provence, association agréée par l'État, qui vous garantit le paiement des loyers pendant un bail de maximum 3 ans. À l'issue du bail, vous êtes assuré de récupérer votre bien loué et en état, dans le cadre

d'un glissement de bail. Pendant une durée de 3 ans maximum, votre logement est loué, vous touchez régulièrement les loyers, que celui-ci soit occupé ou non.

➤ **La simplicité** : SOLIHA Provence en tant que gestionnaire prend en charge toutes les démarches administratives comme le choix et l'entrée dans les lieux du locataire, le paiement des loyers et des charges et l'entretien courant de votre bien. SOLIHA Provence assure un suivi et une gestion personnalisée de votre logement, sans frais pour vous pendant les 3 premières années. Elle accompagne au quotidien les ménages logés et veille à une occupation tranquille de votre logement.

➤ **La solidarité** : en mettant votre logement à disposition de SOLIHA Provence, vous permettez à une famille en situation difficile de se loger. L'intermédiation locative étant un dispositif garanti par l'État, vous ne prenez aucun risque. Sélectionné et accompagné dans sa démarche de logement par SOLIHA Provence, l'occupant de votre bien peut ainsi bénéficier d'une solution de logement autonome et stable. Ce dispositif vous permet de concilier investissement locatif sécurisé et démarche solidaire !

Bon à savoir : L'ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions relatives au logement.
www.adil13.org

Pour tout renseignement : Hugues DENIHAN, Chargé de prospection immobilière : 06 35 83 35 68

Plus belle ma commune



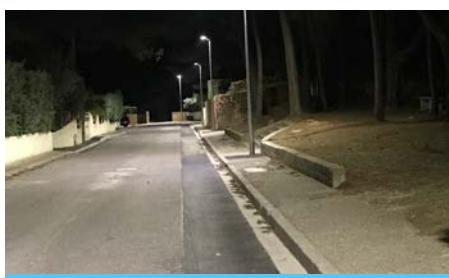
Rue Pierre Puget et carrefour avec rue Bellefont

Réfection complète de l'enrobé de la chaussée et des trottoirs.

Modification de l'intersection avec la rue Bellefont pour faciliter la giration des bus.

Un STOP pour les véhicules venant du centre ville sécurise et fluidifie la circulation.

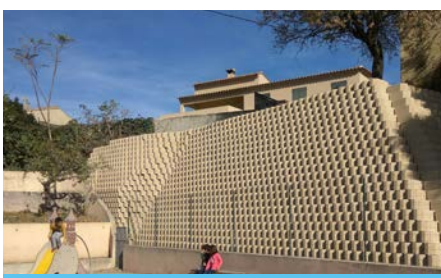
Montant des travaux : 129 200 € TTC subventionnés à 60%



Eclairage public rue des Magnans

Réfection complète du réseau sous-terrain et mise en place d'éclairages LED.

Montant des travaux : 51 900 € TTC subventionnés à 70%



Mur de soutènement – Ecole maternelle Vaillant

Suite à une fuite d'eau, la paroi s'effondrait et a été consolidée par un mur de soutènement.

Montant des travaux : 25 600 € TTC dont 50% pris en charge par le propriétaire du dessus



Construction de logements – Impasse Bonfilhon

La construction de 7 logements a débuté en novembre. Il s'agira d'un T4, de deux T3 et de quatre T2, dont un accessible aux personnes handicapées.

Le maître d'ouvrage est la société NOUVEAU LOGIS PROVENCAL. Le maître d'œuvre est la société POGGIA qui

s'est engagée à consacrer 500 heures de travail à des personnes en insertion professionnelle (chômeur longue durée, jeune de moins de 26 ans sans formation ...).

La durée prévisionnelle des travaux est d'environ 12 mois.

Quelques places du parking de La Manare sont mobilisées pour les besoins du chantier.



RD5 – Modification du rond-point « des Pompiers »

En venant de Martigues, l'axe de la voie a été déporté d'un mètre cinquante ce qui oblige les véhicules à infléchir leur trajectoire et donc à ralentir leur vitesse.

Travaux réalisés par la Direction des Routes à la demande de la Ville

Visites de rues

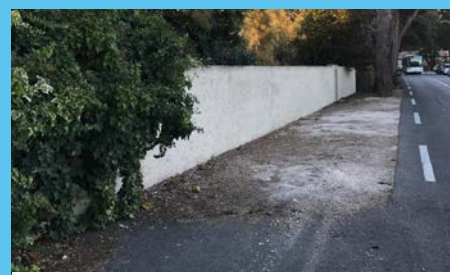
Des aménagements ont été faits suite aux visites de rues hebdomadaires faites par Madame le Maire, l'Adjoint aux Services Techniques et le Chef de la Police Municipale :



Marquage de places de stationnement près de la maternelle Rostand



Taille des cyprès du cimetière de la Croix d'Aymard qui salissaient trop les tombes



Abattage de pins pour faciliter le stationnement devant l'élémentaire Rostand, en attendant d'autres aménagements par la suite

D'autres opérations envisagées pendant ces visites sont à l'étude car leurs impacts demandent une réflexion plus approfondie.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Des changements sont à noter concernant les démarches administratives, les demandes en ligne devenant prépondérantes et permettant un gain de temps. Pour plus d'informations : www.service-public.fr. Pour les personnes ne disposant pas d'équipement informatique ou désirant de l'aide, un point numérique est mis à leur disposition à la Sous-Préfecture d'Istres.

Carte nationale d'identité

Les demandes ne sont plus traitées dans la commune. Il faut se rendre, sur rendez-vous uniquement, dans une mairie plus grande (Istres, Martigues, Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc...). Une pré-demande peut être faite en ligne sur <http://passeport.ants.gouv.fr>.

Permis de conduire

Les demandes se font **uniquement en ligne** sur <http://permisdeconduire.ants.gouv.fr> ou via <http://franceconnect.gouv.fr> (excepté pour le).

Pour le cas particulier d'un permis de conduire international, rendez-vous sur <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr> rubrique « démarches administratives » pour connaître les modalités d'obtention.

Certificat d'immatriculation

Pour les démarches relatives aux déclaration de cession, changement d'adresse, changement de titulaire et duplicata, rendez-vous sur internet <http://immatriculation.ants.gouv.fr> ou via <http://franceconnect.gouv.fr>

Toute vente de véhicule doit être déclarée en ligne par l'ancien propriétaire (par téléprocédure ou par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile) afin d'obtenir un code de cession valable 15 jours. Ce code est à remettre à l'acquéreur qui l'utilisera pour faire immatriculer le véhicule à son nom.

Pacte Civil de Solidarité

Les déclarations conjointes de Pacs peuvent désormais être enregistrées en mairie.

Nos Textos

Sécurité en hiver

Message des Pompiers 13 pour un hiver serein

- Pensez à faire ramoner vos cheminées. Un feu de cheminée peut très vite dégénérer en feu de toiture.
- Pensez à faire réviser vos appareils de chauffage portable car ils peuvent dégager trop de monoxyde de carbone.
- Vérifiez les piles de vos détecteurs de fumée.

Urgences EAU

En cas de problème (fuite, absence d'eau ...) sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées, vous pouvez appeler la Régie des Eaux et Assainissement, 24h/24h, au 04 42 44 39 39.

Listes électorales

Une permanence sera assurée le samedi 30 décembre de 10h à 12h à l'accueil de la Mairie pour les inscriptions sur les listes électorales.

Nouveaux arrivants

L'accueil des Nouveaux Arrivants sur la commune aura lieu le vendredi 16 février 2018. Si vous êtes concernés, veuillez vous inscrire à Saint Mitre Informations – 04 42 49 18 93 – communication@saintmitrelesremparts.fr.

Journée Citoyenne 2018

Notez la date du 18 janvier : une réunion de préparation est prévue pour que chacun (habitants, associations, commerçants...) puisse participer à l'organisation de la Journée Citoyenne de mai 2018.

N'hésitez plus à venir proposer vos idées d'ateliers !

Ferme du Ranquet

Des bâtiments ont été détruits et désamiantés pour des raisons de sécurité. Seul le corps de ferme principal reste en place en attendant un futur projet d'aménagement du site.

RECENSEMENT



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

Les permis de construire

Pour connaître les travaux nécessitant un permis de construire et ceux nécessitant une déclaration préalable, renseignez-vous au Service Urbanisme à l'Hôtel de Ville, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h, téléphone 04 42 80 98 41.

Adresse du Terrain	Précision des travaux	Décision de l'autorité	Date
Les Etangs Est "Parc des Etangs"	Construction d'un bâtiment d'activités	Favorable avec prescriptions	25/11/16
5921 R.D. N°50z Les Fourques	Construction d'une habitation individuelle	Favorable avec prescriptions	06/12/16
Le Niveau	Construction expo-vente sous serres + hangar avec bureaux	Défavorable	09/12/16
Les Etangs Est "Parc des Etangs"	Construction d'un entrepôt et logement de fonction	Rejet implicite	26/12/16
7 Boulevard Jean Jaurès	Construction d'une habitation individuelle	Défavorable	11/01/17
Chemin des Chèvres	Construction d'une habitation individuelle	Défavorable	12/01/17
Chemin du Crépon	Construction d'une habitation individuelle	Rejet implicite	08/02/17
Chemin Oliver	Construction d'une habitation individuelle	Défavorable	27/02/17
7 Boulevard Jean Jaurès	Construction d'une habitation individuelle	Favorable avec prescriptions	22/03/17
322 Allée du Bord de l'Eau	Construction d'un garage	Favorable avec prescriptions	03/05/17
2 Rue Guillaume Apollinaire	Construction d'une seconde habitation	Favorable avec prescriptions	10/05/17
Les Etangs Est "Parc des Etangs"	Construction d'un bâtiment d'activités	Défavorable	11/05/17
364 Allée du Bord de l'Eau	Surélévation d'habitation	Favorable avec prescriptions	22/05/17
15 Boulevard Jean Rostand	Construction d'une terrasse couverte et d'un abri voiture	Favorable avec prescriptions	24/05/17
2 Boulevard de La Fontaine du Loup	Construction d'une habitation individuelle	Favorable avec prescriptions	14/06/17
2 Boulevard de La Fontaine du Loup	Construction d'une habitation individuelle	Favorable avec prescriptions	20/06/17
Chemin Oliver	Construction d'une habitation individuelle	Favorable avec prescriptions	27/06/17
Les Soires	Construction d'une habitation individuelle	Défavorable	05/07/17
2 Boulevard de La Fontaine du Loup	Construction d'une habitation individuelle	Favorable avec prescriptions	17/07/17
51 Chemin des Calieux	Changement de destination d'un garage	Favorable avec prescriptions	17/07/17
4 Impasse des Saules	Construction d'une habitation individuelle	Favorable avec prescriptions	20/07/17
14 Rue des Saladelles	Création maison de gardien	Défavorable	21/07/17
13 Rue de la Tourelle	Construction d'un logement individuel sur construction existante	Favorable avec prescriptions	01/08/17
4 Rue Théodore Aubanel	Construction d'un abri voiture	Favorable avec prescriptions	04/08/17
399 Allée Léonard De Vinci	Surélévation d'habitation	Défavorable	07/08/17
389 Allée Gustave Eiffel	Surélévation d'une habitation	Défavorable	06/09/17
14 Rue des Tamaris	Aménagement d'un établissement d'accueil du jeune enfant	Favorable avec prescriptions	11/09/17
Chemin Oliver	Construction d'une habitation individuelle	Favorable avec prescriptions	12/09/17
R.D. 52	Construction d'une habitation individuelle avec piscine	Favorable avec prescriptions	26/09/17
Chemin des Chèvres	Construction d'une habitation individuelle	Favorable avec prescriptions	30/09/17
Allée de la Plage d'Arthur	Construction de 3 lodges pour location saisonnière	Favorable avec prescriptions	11/10/17
Chemin des Etangs	Construction d'un hangar agricole	Favorable avec prescriptions	02/10/17
28 Bis Allée Luigi Cherubini	Construction d'une habitation individuelle	Favorable avec prescriptions	02/10/17
4 Place Jean Jaurès	Construction d'une habitation individuelle	Favorable avec prescriptions	03/11/17
399 Allée Léonard De Vinci	Surélévation d'habitation	Favorable avec prescriptions	07/11/17
Les Etangs Est "Parc des Etangs"	Immeuble de stockage, expédition produits d'épicerie fine, laboratoire, bureaux	Défavorable	14/11/17

Conseil Municipal

Conseil du 19 juin 2017 :

Finances

- Reprise sur provisions pour risques et charges
- Budget Principal - Admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables sur exercices antérieurs
- SMED 13 – Reversement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité
- Attribution d'une subvention d'équipement à la SA d'HLM Le Nouveau Logis Provençal Construction de logements sociaux Impasse Bonfilhon
- Contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) au titre de l'année 2017
- Vote d'une subvention exceptionnelle à l'Association «A.C.O.R.D.» (Association Contre les Obstacles Routiers Dangereux)
- Ajustement du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement CDDA 2017 2019

Marchés publics – Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique

Education

- Transformation du Comité consultatif sur les rythmes éducatifs en Comité consultatif sur l'éducation
- Mise en place de la semaine dite «des 4 jours» et fixation des tarifs périscolaires

- Vote du règlement intérieur du service d'accueil périscolaire - Annule et remplace le règlement du 05 décembre 2016

- Approbation de la convention relative à l'organisation des transports scolaires entre la Métropole Aix Marseille et la commune de Saint Mitre les Remparts

Art et Culture – Convention de partenariat culturel entre le Conseil Départemental et la Commune Dispositif «Saison 13» – Année 2017/2018

Technique

- Convention de partenariat pour la réalisation de travaux de sécurisation d'une falaise surplombant l'école maternelle Edouard Vaillant
- Travaux de mise en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de distribution publique d'énergie électrique – Convention SMED 13 – Rue de la Lézardière 3ème tranche – Programme 2017
- Adoption du règlement général de voirie de la ville de Saint Mitre les Remparts

Développement urbain – Transfert d'office de voies privées ouvertes à la circulation publique dans le domaine public communal

Personnel

Octroi de la Protection fonctionnelle à un agent de la collectivité CDG 13 Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial

Les comptes-rendus et les procès-verbaux complets sont consultables sur www.saintmitrelesremparts.fr et en Mairie.

ÉTAT CIVIL

Figurent sur les listes uniquement les personnes ayant accepté de paraître dans la presse (mariages et naissances)

Ils sont nés

MAYER Tibo Dominique Serge né le 6 juillet 2017 à Aix-en-Provence

MONTEIRO Malone Véro née le 26 juillet 2017 à Martigues

ARTERO Marceau Ange Vincent né le 15 août 2017 à Martigues

TESSONT Iris Nadia Nadège née le 16 août 2017 à Martigues

ROUX Maë née le 17 août 2017 à Martigues

CHIMEN Liam Claude Guy Pascal né le 19 août 2017 à Martigues

CHOULI Yanis né le 21 août 2017 à Martigues

DA COSTA FREITAS Gabriela née le 23 août 2017 à Martigues

GONZALEZ MINIER Antonin né le 27 septembre 2017 à Martigues

MARTINS BARBOSA Tiago Artur né le 3 octobre 2017 à Martigues

CORTES Armand Fernand né le 12 octobre 2017 à Martigues

Ils nous ont quittés

RANDEZ Alain décédé le 14 août 2017 à Saint Mitre Les Remparts

NEBBAR Khadija décédée le 13 août 2017 à Saint Mitre les Remparts

FERNANDEZ épouse ROUPPERT Aurore décédée le 23 août 2017 à Marseille 5ème

CHARLIER veuve DUEZ Annick décédée le 31 août 2017 à Martigues

JAILLLOT veuve FEDELE Arlette décédée le 9 septembre 2017 à Martigues

HENSGEN Roland décédé le 15 septembre 2017 à Saint Mitre les Remparts

SALOM veuve LEMAHIEU Hélène décédée le 18 septembre 2017 à Saint Mitre les Remparts

MARRAS Michel décédé le 25 septembre 2017 à Martigues

VALENTIN épouse NURIT Lucienne décédée le 29 septembre 2017 à Saint Mitre Les Remparts

MICHEL veuve SALVADOR Patricia décédée le 3 octobre 2017 à Marseille

VENTURINO Fernand décédé le 20 octobre 2017 à Saint Mitre les Remparts

RENAUDIN veuve PUECH Renée décédée le 20 octobre 2017 à Martigues

MARTINEZ veuve CARRÈRES Marie décédée le 3 novembre 2017 à Saint Mitre les Remparts

CONTARDO Noël décédé le 4 novembre 2017 à Aix-en-Provence

IVARS Jeannette décédée le 6 novembre 2017 à Martigues

Ils se sont dit oui

FAVRE Nicolas et PETIT Marlène le 27 mai 2017

ROMERO Antonio et ALEJANDRO Christine le 17 juin 2017

BENEYTOUT Fabien et BOURRET Gaëlle le 29 juillet 2017

BONFIGLIO Philippe et GIACALONE Nathalie le 29 juillet 2017

HASSLER Cyril et MAGOTTE Pamela le 2 septembre 2017

PACHES Jean-Jérôme et GASSILLOUD Angélique le 9 septembre 2017

LAMBERT Fabrice et STEKELOROM Mélanie le 22 septembre 2017

COLIN Sébastien et BOSSO Camille le 23 septembre 2017

MESSIEN Corinne et Daniel BOX le 30 septembre 2017
GUILLAUMOND Coralie et HERBETH Aurélien le 30 septembre 2017

Les Saints-mitréens avant tout

Faire avec

Le choix se pose souvent et l'on voudrait toujours faire
AVEC ceux qui ont envie d'avancer,
AVEC ceux qui partagent nos valeurs,
AVEC ceux qui ont de l'énergie, de la passion, de l'envie,
AVEC ceux qui veulent faire bouger les choses,
AVEC ceux qui veulent avoir des résultats durables,
AVEC ceux qui savent dépasser les idéologies politiciennes pour l'intérêt général.

Mais
SANS ceux que tout changement perturbe,
SANS ceux qui regardent les trains passer,
SANS ceux qui voient les choses en petit,
SANS ceux qui se focalisent sur leur nombril,
SANS ceux qui manipulent ou font alliance pour leur propre intérêt,
SANS ceux qui vous mettent des bâtons dans les roues pour la seule envie de nuire.

Et pourtant le rôle d'un Maire est de faire AVEC TOUS, en servant l'intérêt général qui va souvent à l'encontre de quelques intérêts trop particuliers. Les grincements de dents sont donc inévitables, mais ils ne parviendront pas à me détourner de cet objectif, car je suis guidée par mon attachement à Saint-Mitre-les-Remparts et à ses habitants. Ainsi que le sont les élus de mon équipe qui veillent en permanence à ce que les directives politiques soient appliquées et à ce que l'argent public - vos impôts - soit correctement utilisé.

Béatrice ALIPHAT

Saint Mitre pour vous, avec vous

Étang de Berre ou «Mer de Berre» Patrimoine Mondial de l'Unesco

Invité à participer à l'initiative de lancement officiel du Comité des Ambassadeurs de l'Étang de Berre, j'ai eu plaisir assister à une soirée placée sous le signe du rassemblement dans un Théâtre des Salins de Martigues affichant complet.

Décideurs politiques de différentes sensibilités, directeurs d'offices de tourisme, artistes, sportifs, acteurs du monde économique et associatif, citoyens des villes des Bouches-du-Rhône, tous étaient là pour porter ensemble le projet de candidature de l'Étang de Berre au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Mon étonnement n'en fut que plus grand de constater l'absence de la Maire de Saint-Mitre-les-Remparts, visiblement décidée à ne pas soutenir cet ambitieux projet, en sachant pourtant que notre commune possède le littoral le plus important

Non contente de s'isoler des autres maires du département, Madame Aliphath isole sa population, ce qui est inadmissible.

La raison finira-t-elle par l'emporter ? Connaissant son attachement à l'environnement, l'écologie, je pense que Oui.... L'avenir nous le dira mais à ce jour, je considère de mon devoir de soutenir ce projet et d'en informer les Saint-Mitréens.

Jean-Jacques LUCCHINI

Saint Mitre en vie !

Malaise général chez les agents municipaux

D'abord, diffus, le malaise agagné tous les services municipaux. D'abord discrets, craignant des représailles, les agents – désormais – parlent et dénoncent : dans un article paru le 29 octobre dernier, ils décrivent le « *management autoritaire et destructeur* » instauré par le maire. Face à des conditions de travail dégradées, dénigrés au quotidien, poussés au départ pour certains, ils se révoltent.

Ils sont plusieurs dizaines en arrêt maladie. Arrêtés par des médecins qui constatent les symptômes, la perte de confiance en soi, l'angoisse, la dépression, la consommation de médicaments, la maltraitance au travail.

Il y a deux ans déjà, l'adjoint en charge du personnel municipal démissionnait du groupe majoritaire, ne pouvant plus continuer à cautionner « *l'insincérité, l'ignorance, l'absence totale de sens politique et de culture administrative* » du maire. Derrière ces mots, des réalités : suppression de primes, brimades multiples, réorganisations incessantes (souvent des sanctions déguisées), immixtion permanente de certains élus dans le fonctionnement des services. Tout concourt à dégrader la situation, et les mauvais traitements infligés aux uns se répercutent sur tous.

Derrière les sourires de façade, les faux-semblants, et les dénégations du maire, nous constatons la souffrance réelle de nombreux agents municipaux, et la dégradation des services rendus à la population.

Vincent GOYET

Agenda

RENSEIGNEMENTS

Animations & La Manare :

Saint Mitre Informations

72 rue Bellefont – Tél : 04 42 49 18 93

festivites@saintmitrelesremparts.fr

lamanare@saintmitrelesremparts.fr

RENSEIGNEMENTS

Bibliothèque : 04 42 49 15 11

JANVIER 2018

MERCREDI 9 JANVIER



CONFÉRENCE :

La Sibylle dans tous ses états

Par Pierrette Nouet

La Bibliothèque – 18h30

SAMEDI 13 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Gymnase René Jauras – à partir de 17h

Voir détails en page 3

JEUDI 18 JANVIER

RÉUNION DE PRÉPARATION

Venez proposer vos idées d'ateliers pour la Journée Citoyenne de mai 2018

Salle polyvalente de Varage – 19h



MARDI 23 JANVIER

CONFÉRENCE RECITAL : une approche musicale du monde baroque

Par Chante-Lyre

La Bibliothèque – 18h30



VENDREDI 26 JANVIER

HUMOUR : comment épouser un milliardaire ?

De et avec Audrey Vernon

La Manare – 20h30

15 € - 10€ (réduit) – Tout public



FÉVRIER 2018

VENDREDI 2 FEVRIER

DON DU SANG

La Manare – de 15h à 19h30



VENDREDI 9 FEVRIER



CONFÉRENCE : Henri Verneuil les plus grands succès du cinéma

Par Roger Vignaud

La Bibliothèque – 18h30

VENDREDI 16 FEVRIER

CEREMONIE : Accueil des nouveaux arrivants

La Manare – 18h30

Sur inscription auprès de SMI : 04 42 49 18 93

SAMEDI 17 FEVRIER

CARNAVAL : avec défilé de la troupe des Fielouas de la Capoulière

Centre-ville – 15h

MARDI 20 FEVRIER

CONFÉRENCE : William Turner

Par Louisa Mebarki

La Bibliothèque – 18h30

MARS 2018

VENDREDI 9 MARS

MUSIQUE CLASSIQUE : Un Bal à Venise, Concerto Soave

La Manare – 20h30

15 € - 10€ (réduit) – Tout public



DU 12 AU 16 MARS

EXPOSITION sur la Tarasque

Hall de La Manare 9h-12h / 13h30-17h30

VENDREDI 16 MARS

CONFÉRENCES

Par Gilbert Chalençon et Claude Roux

18h : Les origines provençales de la légende de la Tarasque

21h : La dynastie des Tarasques

La Manare

Exposition, conférences et buffet payants au profit de l'école élémentaire Edouard Vaillant

SAMEDI 17 MARS

THEATRE HUMOUR : Venise n'est pas en Italie



La Manare – 20h30

15 € - 10€ (réduit) – Tout publ

LUNDI 19 MARS

COMMEMORATION

PATRIOTIQUE : Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

Cimetière du Crépon – 9h

SAMEDI 20 MARS

CONFÉRENCE : Le Milieu

marseillais des années 30 à la

Collaboration

Par Robert Strozzi, des Amis du Vieil

Istres

La Bibliothèque – 18h30

DIMANCHE 25 MARS

(Report au 8 avril en cas de mauvais temps)

VID' TA CHAMBRE du GIPER

Ecole élémentaire Rostand – 9h à 16h

Agenda

RENSEIGNEMENTS
Animations & La Manare :
Saint Mitre Informations
72 rue Bellefont – Tél : 04 42 49 18 93
festivites@saintmitrelesremparts.fr
la-manare@saintmitrelesremparts.fr

RENSEIGNEMENTS
Bibliothèque : 04 42 49 15 11

MERCREDIS 21 et 28 MARS

ATELIERS : Créations de Pâques
avec Sabine Sanna

La Bibliothèque

le 21/03 de 16h30 à 18h30 pour les 4-7 ans

le 28/03 de 16h30 à 19h pour les 8-10 ans

Sur réservation : 04 42 49 15 11



DU 26 MARS AU 6 AVRIL EXPOSITION

« Zostères, des prairies sous la mer »

Hall de La Manare - du lundi au vendredi

LES ATELIERS DES ESPACES PUBLICS NUMERIQUES

A la Bibliothèque Municipale Charles Rostaing

Initiation niv.1 : Débuter avec un ordinateur

Mardi 9, 16, 23 et 30 janvier - 14h à 16h

Initiation niv.2 : Utiliser un ordinateur sans avoir peur

Mardi 6, 13, 20 et 27 février - 14h à 16h

Initiation aux tablettes numériques

Mardi 6, 13, 20 et 27 mars - 14h à 16h

Rencontre-débat sur la sécurité informatique

Vendredi 2 mars - 16h à 18h

Club Jeune : Viens jouer sur PC

Tous les mercredis de 14h à 17h

Le programme complet des Espaces Publics Numériques
est disponible à la Bibliothèque et à Saint Mitre Informations.

LES SAMEDIS DE L'HISTOIRE DE L'ART

La Bibliothèque – 10h à 12h

Par l'Association l'Artisse
06 35 223 223

- 6 JANVIER : Delacroix
- 13 JANVIER : Vélasquez
- 27 JANVIER : Vermeer
- 3 FEVRIER : Munch
- 10 FEVRIER : Thaulon
- 24 FEVRIER : Molde
- 2 MARS : Botero
- 9 MARS : Klimt
- 16 MARS : Kokoschka

Saint Mitre les Remparts

Samedi 23 Décembre 2017

14h à 18h

Noël Au Village*



Saint Mitre
les Remparts

Sur la Place Neuve

Marché Artisanal
Voitures électriques
Calèche et Poneys

Le bal des Enfants
Le Pôle Nord des tout petits

Goûter, Chocolat chaud et vin chaud offerts